

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 18 MAI 2015

- n° 164 de M. Pascal Wicht (UDC) et de 6 cosignataires demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité du parage gratuit durant le premier quart d'heure dans certains quartiers de la ville de manière à favoriser l'accès aux petits commerces

M. Pascal Wicht (UDC) résume le postulat ci-après:

*"Par le présent postulat, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité et l'opportunité de rendre le parage gratuit durant le premier quart d'heure dans certains quartiers de la ville de manière à favoriser l'accès aux petits commerces.*

*Les diverses restrictions de circulation et/ou de parage mises en place année après année par la Ville ont des effets très néfastes pour les petits commerces de certains quartiers de notre ville. En permettant aux clients de ces commerces de se garer gratuitement durant un quart d'heure, nous redonnons auxdits commerces une plus grande attractivité, tout en évitant d'attirer des pendulaires pour qui une telle mesure n'aurait aucun attrait. En fixant la durée de la gratuité à un quart d'heure, cette mesure ciblerait particulièrement les petits commerces, ceux-là même qui souffrent le plus des mesures anti-voitures décidées par la Ville.*

*Une telle mesure existe par exemple à Morat, où 116 places extérieures dans la vieille ville (Rathausgasse, Hauptgasse, Deutsche Kirchgasse) sont gratuites en journée durant les premières quinze minutes et payantes ensuite. Ceci prouve qu'une telle mesure, plébiscitée par les commerçants qui font vivre le cœur historique de Morat, est parfaitement réalisable du point de vue technique."*